

L'ACF s'inquiète des compressions imminentes à Radio-Canada

Regina le 24 mars 2009 – L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) est alarmée par les annonces récentes et les rumeurs de compressions éminentes à la Société Radio-Canada. Plusieurs journaux au pays ont évoqué récemment l'éventualité de coupures majeures allant jusqu'à 1200 emplois à travers le réseau de Radio-Canada/CBC citant pour cause un déficit dépassant les 100 millions de dollars.

Ces compressions auront pour possibles conséquences la réduction de services ce qui est inconcevable dans notre région car nos stations fonctionnent depuis des années avec un minimum de ressources. La Société Radio-Canada présente un service d'information local essentiel. La télévision et la radio de Radio-Canada offrent également une programmation générale sur laquelle la communauté dépend pour s'informer, communiquer et se relier. Dans son ensemble la Société Radio-Canada offre un soutien culturel et communautaire sur lesquels nous nous appuyons dans notre développement.

Bien plus inquiétant est la manière que le gouvernement du Canada laisse la Société Radio-Canada se débrouiller toute seule avec ce manque à gagner dû aux pertes de revenus publicitaires. Ces pertes ont pour première cause la crise financière. L'inaction du gouvernement fédéral face au diffuseur public dans ces circonstances est un affront direct à l'exercice de la démocratie au Canada. L'affaiblissement de la capacité du diffuseur de remplir son mandat, d'informer les Canadiens et les Canadiennes, devrait préoccuper tout les citoyens. Les coupures récentes au programme de contestation judiciaire, les coupures que le gouvernement a tenté d'apporter au financement des partis d'opposition, les lenteurs qu'on connaît dans l'accès à l'information semblent être des exemples récents de tentatives de contrôler le processus démocratique.

Depuis le début mars, la *Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada* (FCFA) tente, sans succès, d'obtenir plus de détails sur la réalité financière de la part de la haute direction de la SRC afin de mieux comprendre l'impact sur les services régionaux à travers le pays. Nous encourageons le public à jouer un rôle de citoyen et d'écrire au Ministre du Patrimoine canadien James Moore et d'écrire aux Premier Ministre à ce sujet afin d'exprimer leur soutien pour la SRC.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. Elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

Source :

Marc Masson Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Téléphone : (306) 924-8532 communication.acf@sasktel.net